

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 25 JUN 2020**

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 19 juin 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 35 / Représentés : 0

Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

**COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

- VU l'adhésion de la CCEDA au CNAS par délibération en date du 16 juin 2011 ;
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020 ;

Madame La Présidente explique qu'afin de répondre aux différents besoins des agents intercommunaux en matière de prestations sociales, la CCEDA adhère au CNAS depuis 2011. En effet, cet organisme offre à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, prêts sociaux, chèques vacances, loisirs, cultures, réductions...).

Suite au renouvellement des conseillers communautaires, il convient de désigner un délégué parmi les élus ainsi qu'un délégué correspondant du personnel comme suit :

- En tant que délégué communautaire au CNAS : Madame Josiane HUGUET
- En tant que correspondant du personnel : Monsieur Stéphane GUILLAUME

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation des représentants des élus et du personnel au CNAS comme précisé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 juin 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT